

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1837-1839 : Vacances gouvernementales](#)[Collection](#)[1839 : De la Chambre à l'Ambassade](#)[Collection](#)[1839 \(1er juin - 5 octobre \) Item](#)[228. Val-Richer, Samedi 27 juillet 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

228. Val-Richer, Samedi 27 juillet 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : **Guizot, François (1787-1874)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Les mots clés

[Affaire d'Orient](#), [Autoportrait](#), [Discours du for intérieur](#), [Politique](#), [Politique \(Europe\)](#), [Politique \(France\)](#), [Politique \(Internationale\)](#), [Presse](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1839-07-27

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Publication Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven (1836-1846), préface de Jean Schlumberger, Paris, Mercure de France, 1963-1964, vol. 1, n°247/259-260

Information générales

Langue Français

Cote 614-615, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 3

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

228 Du Val-Richer, Samedi 27 Juillet 1839 8 heures

Je suis seul, très seul. Non pas seul comme vous, hélas ! Je suis entouré de gens qui m'aiment, qui s'occupent de moi, qui ont besoin de moi. Mes enfants sont bien gentils bien affectueux. Ma journée est très pleine de personnes et de choses. Mais moi, je vous le répète, moi, je suis très seul. Je suis seul quand je ne me donne pas tout entier. Je suis seul quand je ne trouve pas tout ce qui me plaît, quand je rencontre, non pas des défauts ; que m'importent les défauts ? Mais des lacunes, des impossibilités. On me dit et vous-même me dîtes que je suis orgueilleux. Je ne puis pas être heureux de haut en bas. Je ne puis pas aimer de haut en bas. Je veux que les yeux qui me charment soient là, devant moi, à la hauteur des miens ; et aussi les idées, les instincts, les goûts, les désirs, comme les yeux. Je veux admirer et me soucier qu'on m'admire. Que personne n'entende jamais, ne sache jamais ce que je vous dis là. Pour rien au monde, je ne voudrais affliger ou blesser une affection tendre, un dévouement vrai ; ils sont si rares, & on les mérite si peu quand on ne les rend pas tout entiers ! Je vous dis qu'avant le 15 juin, j'étais seul et m'y étais résigné, qu'aujourd'hui je suis seul et ne m'y résigne pas.

3 heures

Voilà bien du nouveau en Orient. Le protectorat Européen et le Protectorat Russe se disputaient Constantinople. Elle se place sous le protectorat égyptien. A la barbe des Chrétiens divisés, les Musulmans se rallient. Je suppose que cela déplaira beaucoup chez vous. C'est évidemment un tour de M. de Metternich et du Roi Louis-Philippe. Que dira l'Angleterre ? Elle déteste l'Egypte. Serait-ce tout bonnement un coup de tête du jeune Sultan, et de ses Conseillers qui auraient voulu trancher d'un seul coup & eux-mêmes toutes les questions ? Méhémet Ali Généralissime de l'Empire Turc ! Méhémet. Ali à Constantinople pour présider au début du nouveau règne. Si toute l'Europe s'en arrange, il n'y a plus d'affaires-là, pour quelque temps. Si elle ne s'en arrange pas, les grandes affaires commencent. Encore une fois, dites-moi qui a fait cela, M. de Metternich, les Turcs seuls, ou peut-être Méhémet lui-même, par son argent et ses amis à Constantinople. Je ne vois que votre Empereur qui ne puisse pas l'avoir fait. l'acceptera-t-il ?

Il m'est arrivé ce matin bien des nouvelles. Vous savez le dehors ; voici le dedans. Des conférences ont eu lieu ces jours derniers, entre les meneurs de la gauche, députés et journalistes sur la conduite à tenir d'ici à la prochaine session notamment sur la réforme électorale. M. Barrot y présidait. Voici ce qui s'y est passé. La proposition du suffrage universel a été écartée. Il en a été de même de l'élection à deux degrés quoiqu'elle ait été vivement soutenu par quelques personnes. De même aussi de la réunion de tous les électeurs de chaque département en un seul collège siégeant au chef lieu du département, et nommant ensemble tous ses députés.

On a adopté.

1° La suppression de tout cens d'éligibilité. Le premier venu pourra être député sans payer un sou d'impôt.

2° L'admission, comme électeurs de tous les citoyens qui sont admis à être jurés.

3° Une indemnité pour les députés, à raison de 20 francs par jour pendant les sessions.

4° Aucun collège électoral ne pourra être de moins de 600 électeurs, et on admettra pour compléter ce nombre, les citoyens les plus imposés après les électeurs légaux.

5° Les délégués des colonies et les membres de la maison du Roi ne pourront être députés.

6° Les fonctionnaires accusés de corruption dans les élections pourront être

poursuivis par qui voudra, et devant les tribunaux ordinaires sans aucune autorisation du Conseil d'Etat.

7° Enfin, il a été question d'interdire à tout député non-fonctionnaire d'accepter une fonction quelconque pendant la durée de la législature même en donnant sa démission. Ceci n'a été ni adopté, ni rejeté. C'est là le thème que les journaux de la gauche vont broder dans l'intervalle des sessions. La personne qui me donne ces détails, venus de source, ajoute : " Je crois cette question de la réforme très importante, en ce qu'elle décidera selon moi, la question ministérielle. Le Ministère actuel n'est assez fort ni pour accepter, ni pour rejeter une réforme électorale. Parmi les amis des Ministres centre gauche quelques uns vont disant que la crise ministérielle va commencer, et que M. Passy, Teste et Dufaure sont déterminés à ne plus souffrir le Maréchal aux Affaires étrangères, et M. Cunin-Gridaine au Commerce. Ce sont là de belles paroles dont les ministres en question bercsent leurs amis sans en penser un mot. "

Thiers sera à Paris dans les premiers jours d'août. Il dit beaucoup qu'il n'a d'engagement avec personne et qu'il est parfaitement libre dans ses mouvements. Le journal le Temps vient d'être acheté, dit-on, par M. de Conny, pour les Carlistes. La Presse reste entre les mains de M. Emile de Girardin et devient de plus en plus vive contre le Cabinet. Voilà un vrai Journal. Personne n'a acheté celui-là et il ne se donne qu'à vous.

Dimanche 9 heures

Je vois que les journaux ne donnent pas toutes les nouvelles d'Orient, et que vous ne comprendrez qu'à moitié ce que je vous en dis. La flotte turque est allée. Je mettrai sous la protection de Méhémet. Le divan lui a écrit. Le Sultan l'a confirmé dans le gouvernement de l'Egypte et de la Syrie avec l'hérédité pour sa famille. Il l'a nommé Généralissime et soutien de l'Empire Ottoman, et l'a engagé à se rendre à Constantinople pour présider au début du nouveau règne. Il est probable que Méhémet ira, avec les deux flottes réunies. Voilà les faits qui du reste vous sont probablement déjà venus d'ailleurs. Ils ne sont pas officiellement connus, mais presque certainement. Adieu. Adieu.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 228. Val-Richer, Samedi 27 juillet 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1839-07-27

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 05/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/1769>

Informations éditoriales

Date précise de la lettreSamedi 27 juillet 1839

Heure8 heures

DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationBaden

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-

ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.
Lieu de rédactionVal-Richer (France)
Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 24/03/2020 Dernière modification le 02/09/2025

plus importants
les membres de
la république.
corruption dans
pas qui
ordinaires,
et d'état.
Il a tout
une fonction
la législature
l'ordre n'a été
nous de la
elle de session
il, comme de
réforme très
toujours, la
révolution n'a
révoltes une
droite-gauche,
côte ministère
Lévy, sorte de
l'affaire le
m. Léonin
de belle

218

Du Mat. à la S. 97 Bruxelles 1839^{1/4}
7 heures.

76

Je suis seul, très seul. Non
pas seul comme vous, hélas ! je suis entouré de
gens qui m'aiment, qui s'occupent de moi, qui
ont besoin de moi. Mais enfin vous êtes
gentils, bien affectueux. Votre journée est très
pleine de personnes et de choses. Mais moi, je
vous le déplore, moi, je suis très seul. Je suis seul
quand je me vois éloigné pas tout entier. Je suis
seul quand je me trouve pas tous ce qui me
plaît, quand je rencontre, non pas des enfants,
que j'importe pas les enfants ? mais des lacunes,
des impossibilités. Oh ! me dit, et vous même me
dites que je suis orgueilleux. Si je puis pas être
heureux il est haut en bas. Je ne puis pas aimer
le haut en bas. Je veux que les yeux qui me
charment soient là, devant moi, à la hauteur
des miens ; et aussi les idées, les instintes, les
gouts, les désirs, comme les yeux. Je veux admirer
ce que vous aimez qu'on m'admirera. Une personne
n'entend jamais ou faire jamais ce que je
vous dis là. Pour moi au moins, je ne pourrais
offrir un telles une affection tendre, un
élovenement vrai ; il faut être rare, et on le

Brisé si peu quand on me les rend pas tout entier ! Et vous dites qu'avant le 15 Juin, j'aurai tout et n'y étais assuré, quand'hui je suis tout et ne suis assuré pas.

8 heures.

Vite bien du nouveau en Orient. Le protectorat Turc est le Protectorat Russes de l'empereur Constantinople. Elle se place sous la protection Egypte. A la base du Christien divise, les Musulmans se rallient. Je suppose que cela déplaira beaucoup chez vous. C'est évidemment un tour de Mr de Metternich et du Roi Louis-Philippe. Qui donc l'Angleterre ? Elle déteste l'Egypte. Saurait-on faire bruyamment son coup de tête du jour. Sultan et les Consuls qui auraient voulu tenir d'un seul coup le tout-mêmes, toutes les questions ? Mohamed Ali Généralissime de l'Egypte ! Il vient à Constantinople pour prêter au début du nouveau règne. Si toute l'Europe s'en arrange, il n'y a plus d'affaires, là, pour quelque temps. Si elle n'en arrange pas, les grands affaires commencent. Encore une fois, dites-moi qui a fait cela, Mr de Metternich, le Roi, tout, ou peut-être Mohamed Ali même, par son agent et ses amis à Constantinople. Je ne

vois que votre
d'accordera-t-il.
Il n'est pas
chez le Roi.

De l'opposition
entre les deux
parties, sur
prochaine sécession
de Barat et

la prop
riété. Et en
degrés quoiqu'
quelques perso
ne dans les îles
ou dans les îles
du seul collég
départemental,
disposent.

On a adop
1: La supp
portions e
au bon d
2: L'admiss
citoyens

3: Une ini
de 20 p
4: Recueill
moins de

pas tout. Voilà que votre imprime qui ne puise pas l'avoir fait.
Suis-je dans l'acceptation ?

Suis je suis Il avait arrêté ce matin bien des nouvelles. Vous
avez le décret ; voici le décret.

De la conférence ont eu lieu ce jour derniers
entre les membres de la gauche, députés et jura-
naliens, sur la conduite à tenir d'ici à la
prochaine session, notamment sur la réforme électorale.
M. Barrot y présidait. Voici ce qui s'y est passé.

La proposition du suffrage universel a été
l'asté. Et on a été de même de l'élection à deux
degrés, quoiqu'ille ait été vivement contesté par
quelques personnes. De même aussi de la réunion
de tous les électeurs de chaque département au
sein d'un collège unique au chef-lieu du
département, et notamment rassemblé dans les
départements.

On a adopté :

1^e. La suppression de tout état d'ligibilité. Le
premier venu pourra être député, sans payer
au son dépot.

2^e. L'admission, comme électeurs, de tous les
citoyens qui sont admis à être jurés.

3^e. Une indemnité pour le député, à raison
de 20 francs par jour pendant les sessions.

4^e. aucun collège électoral ne pourra être de
moins de 600 électeurs, et on admettra pour

76

compléter ce nombre, les citoyens le plus imparti
après les élections légales.

5^e des délégués des colonies et les membres de
la maison du Roi ne pourront être élus.

6^e des fonctionnaires accusés de corruption dans
les élections pourront être poursuivis par qui
voudra, et devant le tribunal ordinaire,
sans aucune autorisation du conseil d'Etat.

7^e Enfin il a été question d'autoriser à tout
député non-fonctionnaire d'accepter une fonction
quelconque pendant la durée de la législature,
même en demandant sa démission. Ceci n'a été
ni adopté, ni rejeté.

C'est là le thème que le journaliste de la
gauche nous brode dans l'interprétation de la
personne qui me donne ce détail, comme une
source, ajoute :

« Le voici cette question de la réforme des
importantes taxes qu'elle déclara, selon moi, la
question ministérielle. Le ministère actuel n'est
pas fort si pour accepter, si pour refuser une
réforme fiscale.

« Parmi les amis du ministère centre-gauche,
quelques uns vont disant que la voix ministérielle
n'a commencé, et que M. Passy, Tarte et
Desfourne sont déterminés à ne plus souffrir le
Marshall aux affaires, strengthen et Mr. Cunin-
Gridaine au Commerce. C'est là de bille

par tout con-
geni qui m'
me besoin
gentile, bien
plein de p-
vous le appr-
quand je me
sont quand
plait, quel
que impos-
des impossibili-
tés que je
boueux de
de haut en
charment de
des siens ; et
gent, le des
et une sorte
d'intérêt ja-
veux dis lâ-
afflige un
gouvernement

parole, dont les ministres en gardent les deux livres
dans leur poches un mot."

Mme sera à Paris dans le premier jour
d'Avril. Et dit beaucoup qu'il n'a d'engagement
avec personne et qu'il est parfaitement libre dan-
s ce mouvement.

Le journal le Temps viene d'être acheté,
dition, par M. de Lormy, pour le cabinet. La
Presse reste entre la main de M. Boulle de
Bibray, et devient de plus en plus vive contre le
cabinet.

Voilà un vrai Journal. Personne n'a acheté
celui-là, et il va se donner qu'à nous.

Dimanche 17 Avril.

Je vous ai écrit hier que le journaliste ne démentait pas tout
le caractère d'ordre, et que vous ne comprendriez
pas moins ce que je vous ai dit. Le pape
(Turquie) en effet va mettre sous la protection
de l'ordre des Dominicains. Le Sultan
la confirmera dans le gouvernement de l'Egypte
et de la Syrie, avec l'ordre des franciscains.
Il l'a nommé "bénédictin" et l'autre "de
l'empereur ottoman", et l'a engagé à se rendre à
Constantinople pour présider au début du nouveau
règne. Il est probable que l'ordre sera, avec le
pape pape, évincé. Voilà ce fait qui va redonner
une forte probabilité déjà venue d'ailleurs. Si
ce sera pas officiellement connu, cette progrès

l'Etat d'aujourd'hui.

Etat d'aujourd'hui.

2